(Circulaire à MM. les Administrateurs de la Province Ecclésiastique de Québec.)

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
18 Février 1870.

MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR,

JE crois de mon devoir de vous informer que j'ai reçu, hier, de Monseigneur l'Archevêque un Décret du Saint-Siége, en date du 20 Janvier dernier, confirmant, moyennant quelques corrections, ceux du dernier Concile de Québec. Une lettre du lendemain adressée à ce Prélat par le Cardinal Préfet de la Propagande, l'informe que le Saint-Siége a érigé en province ecclésiastique (*omissâ pro nunc designatione Metropolis*) les diocèses de Kingston, de Toronto, d'Hamilton et de Sandwich ; qu'il croit devoir différer l'érection en province ecclésiastique du diocèse de Saint-Boniface et autres du Nord-Ouest, lesquels, en attendant, demeureront attachés à celle de Québec ; que le Vicariat Apostolique de la Colombie Britannique devant appartenir plus tard à la Province de Saint-Boniface, appartiendra également, dans l'intervalle, à l'ancienne Métropole ; et qu'enfin Monseigneur Walsh est autorisé à changer son titre de Sandwich en celui de London.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur l'Administrateur,
Votre très-humble et obéissant serviteur,

C. F. CAZEAU, V. G.,
Administrateur.